



# Résidence pour familles

Information destinée aux patients

UZ Leuven Campus Gasthuisberg - Herestraat 49 - 3000 Louvain  
Réservation : tél. 016 33 70 04 - Information : tél. 016 33 73 20

REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
RÉSERVATION - INSCRIPTION - ACCUEIL	4
PRIX	5
REPAS	6
LAVAGE ET REPASSAGE	6
QUESTIONS URGENTES PENDANT VOTRE SÉJOUR	7
TÉLÉPHONE ET INTERNET	7
RÈGLES	9
ACCÈS	10
DÉPART	10
PAIEMENT	10
ACCESSIBILITÉ	11

Afin de permettre aux membres de la famille et aux amis de passer la nuit à proximité d'un patient, l'UZ Leuven a aménagé une « résidence pour les familles ». Les patients ambulatoires qui viennent souvent à l'hôpital peuvent également y séjourner. Toutefois, il n'y a pas d'assistance médicale à la résidence pour familles. Si vous y résidez, vous devez donc pouvoir prendre soin de vous-même.

La résidence se compose de chambres simples et doubles et est située sur le campus Gasthuisberg de l'UZ Leuven.

La gestion quotidienne de l'hébergement est assurée par des bénévoles.



## RÉSERVATION - INSCRIPTION - ACCUEIL

Vous ne pouvez réserver que cinq jours avant votre séjour. Cela est possible du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h00 au numéro de téléphone 016 33 70 04. Pendant le week-end, vous pouvez réserver entre 14h00 et 18h00 au même numéro de téléphone.

La résidence propose des séjours de courte durée, jusqu'à un maximum de 28 jours. Nous voulons offrir au plus grand nombre possible de personnes en situation d'urgence la possibilité de séjourner à proximité de leur membre de la famille malade. Si vous souhaitez séjourner plus longtemps à proximité de l'hôpital, vous pouvez chercher vous-même une alternative à Louvain ou dans les environs.

La résidence propose une seule chambre par patient, dans laquelle peuvent séjourner deux membres de la famille du patient au maximum.

Si vous venez seul dans la résidence pour familles, vous devrez peut-être partager une chambre double avec une personne que vous ne connaissez pas. Vous dormez dans deux lits simples séparés par un rideau, comme dans une chambre d'hôpital pour deux personnes.

L'inscription et le retrait des clés pour la première nuit ne sont possibles que pendant les heures de présence d'un bénévole.

- du lundi au vendredi : 11h00 - 12h00 et 18h00 - 19h30
- week-ends et jours fériés : 18h00 - 19h30

L'un des 20 bénévoles est à votre disposition pendant ces heures. Le bénévole vous explique les règles de l'établissement, vous remet la clé et répond à vos questions.

Vous pouvez joindre les bénévoles au numéro [016 33 73 20](tel:016337320).

# PRIX

Les prix s'entendent par personne et par nuit.

## TARIF STANDARD

	I nuit	Plusieurs nuits	Enfants	Enfants 2-6 ans
Chambre double	30 euros	20 euros	Gratuit	10 euros
Chambre simple	50 euros	35 euros	Gratuit	10 euros
Lit pliant supplémentaire dans la chambre	10 euros	10 euros		

## TARIF SOCIAL

Si le patient reçoit une intervention majorée de sa caisse d'assurance maladie, vous entrez automatiquement en considération pour le tarif social. Si vous voulez savoir si vous avez droit au tarif social pour une autre raison, contactez l'assistant social du service du patient.

	I nuit	Plusieurs nuits	Enfants	Enfants 2-6 ans
Chambre double	10 euros	10 euros	Gratuit	7 euros
Chambre simple	20 euros	20 euros	Gratuit	7 euros
Lit pliant supplémentaire dans la chambre	10 euros	10 euros		



## REPAS

Dans la résidence pour familles, on ne sert que le petit déjeuner. Celui-ci est inclus dans le prix. Pour préparer de petits repas, vous pouvez faire usage de la cuisine si vous apportez vous-même les ingrédients nécessaires.

Vous pouvez aussi prendre un repas à tout moment dans la cafétéria du campus Gasthuisberg. Vous trouverez de plus amples informations dans la brochure d'accueil générale ([www.uzleuven.be/brochure/700205](http://www.uzleuven.be/brochure/700205)) ou sur le site web ([www.uzleuven.be/voorzieningen-in-campus-gasthuisberg](http://www.uzleuven.be/voorzieningen-in-campus-gasthuisberg)).

## LAVAGE ET REPASSAGE

La résidence pour familles fournit la literie, le linge de cuisine, les articles ménagers ainsi que le matériel et les produits d'entretien. Vous devez apporter vous-même des serviettes et des articles de toilette. Une machine à laver, un séchoir et un fer à repasser sont à votre disposition dans la buanderie.

# QUESTIONS URGENTES PENDANT VOTRE SÉJOUR

Si vous avez des questions urgentes pendant votre séjour, vous pouvez contacter :

- X le bénévole présent ;
- X l'accueil, tél. 37004 ;
- X l'agent de surveillance, tél. 40404.

## TÉLÉPHONE ET INTERNET

### LIGNES INTÉRIEURES

Au moyen du téléphone qui se trouve dans votre chambre, vous pouvez téléphoner gratuitement à l'intérieur de l'UZ Leuven. Si vous voulez par exemple téléphoner au membre de votre famille qui est hospitalisé, vous formez les cinq chiffres de son appareil téléphonique (ce sont les cinq derniers chiffres du code téléphonique qui vous a été communiqué pour joindre le membre de votre famille). Vous pouvez également contacter l'infirmier/infirmière du service où est hospitalisé le patient.

Pour être appelé sur la ligne interne (par exemple par le membre de votre famille), donnez-lui le numéro (cinq chiffres) qui figure sur l'appareil téléphonique de votre chambre.

## LIGNES EXTÉRIEURES

Avec l'appareil qui se trouve dans votre chambre, vous ne pouvez pas appeler une ligne extérieure.

Mais on peut vous téléphoner dans votre chambre. Le numéro de téléphone sur lequel on peut vous joindre figure sur le téléphone. Ce numéro de cinq chiffres doit être précédé de 016 3.



## GSM

L'utilisation d'un téléphone mobile est autorisée dans tous les campus de l'UZ Leuven, à l'exception de certains services ou endroits déterminés. Afin de garantir la sécurité des patients, vous devez (partout dans l'hôpital) veiller à ne pas approcher votre GSM à moins d'un mètre de tout appareil électromédical.

## INTERNET

L'internet sans fil est disponible dans l'hôpital. Vous pouvez accéder gratuitement à internet avec votre propre ordinateur portable, tablette ou smartphone. Connectez-vous au réseau « UZ Leuven gast ».





## RÈGLES

- X Veuillez ranger ce que vous utilisez dans les locaux communs.
- X Les résidents sont tenus de respecter le calme dans la résidence pour familles et d'éviter toute forme de tapage nocturne.
- X Un lit est loué pour une nuit. Afin de permettre à un maximum de personnes d'utiliser la résidence pour familles, nous vous demandons de ne pas garder un lit si vous ne passez pas la nuit dans la résidence.
- X Ne laissez pas de grosses sommes d'argent ou d'objets de valeur dans votre chambre, même dans votre armoire fermée à clé. Si vous ne pouvez vraiment pas les laisser chez vous, contactez l'assistant social du service.
- X Pour des raisons d'hygiène, il n'est pas permis de prendre ses repas dans la chambre ou d'y conserver des aliments. Vous pouvez le faire dans la salle de séjour et dans la cuisine. Laissez ces locaux propres après les avoir utilisés.
- X Une interdiction générale de fumer est en vigueur à l'UZ Leuven. Si vous souhaitez néanmoins fumer à proximité de l'hôpital, utilisez les zones fumeurs désignées à cet effet.
- X Par mesure de protection contre les incendies, il est interdit d'allumer des bougies dans la chambre. Cela est par contre possible dans la chapelle/salle de prière au premier étage.

## ACCÈS

La résidence pour familles est ouverte jour et nuit.

## DÉPART

Vous devez quitter la chambre avant 10 heures. Avant votre départ, vous remettez la clé au bénévole ou vous la mettez dans une enveloppe préimprimée qui se trouve près de la boîte aux lettres dans le couloir. N'oubliez pas de remplir vos coordonnées sur cette enveloppe.

Veuillez laisser votre chambre propre et rangée. Nous vous demandons de retirer les draps du lit. Le protège-matelas bleu reste sur le lit. Déposez les draps de lit dans les sacs blancs dans la buanderie.

## PAIEMENT

En principe, le paiement a toujours lieu par le biais de la facture d'hôpital du patient hospitalisé. Vous pouvez toutefois également payer au comptant. Pour ce faire, adressez-vous lors de votre départ au bénévole pendant les heures prévues à cet effet.

S'il n'y a pas de facture à faire, vous payez en avance (lors de l'inscription) au comptant.

## ACCESSIBILITÉ

La résidence se trouve sur le campus Gasthuisberg, flèche jaune, niveau 4. Dans l'hôpital, un agent d'accueil peut vous indiquer le chemin à suivre.

### AVEC LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le campus Gasthuisberg est facilement accessible avec les transports en commun (train et bus). Vous obtiendrez des informations détaillées à l'accueil ou en vous rendant sur [www.delijn.be](http://www.delijn.be) et [www.sncb.be](http://www.sncb.be).

### PAR VOS PROPRES MOYENS

Vous trouverez des informations actualisées concernant l'accès en voiture au campus Gasthuisberg sur [www.uzleuven.be/gasthuisberg](http://www.uzleuven.be/gasthuisberg).

Pour des informations sur le stationnement (de longue durée), vous pouvez vous adresser à l'accueil ou consulter [www.uzleuven.be/nl/parkeren](http://www.uzleuven.be/nl/parkeren).

© Janvier 2020 UZ Leuven

Ce texte et ses illustrations ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord du service Communication de l'hôpital universitaire de Leuven (UZ Leuven).

Conception et réalisation

Ce texte a été rédigé par le service de bénévolat en collaboration avec le service Communication.

Cette brochure peut également être consultée sur  
[www.uzleuven.be/fr/brochure/700523](http://www.uzleuven.be/fr/brochure/700523).

Les remarques ou suggestions concernant cette brochure peuvent être adressées à [communicatie@uzleuven.be](mailto:communicatie@uzleuven.be).

Éditeur responsable  
UZ Leuven  
Herestraat 49  
3000 Leuven  
tél. 016 33 22 11  
[www.uzleuven.be](http://www.uzleuven.be)

 mynexuzhealth



Consultez votre dossier médical  
sur [www.mynexuzhealth.be](http://www.mynexuzhealth.be) ou

